

***Lettre ouverte à Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT,
Carole Couvert, présidente de la CFE-CGC,
Philippe Louis, président confédéral de la CFTC.***

NE SIGNEZ PAS L'ACCORD SUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES !

Vos organisations défendent les intérêts des salariés, femmes et hommes, et se sont toujours déclarées attachées à faire de l'égalité professionnelle une réalité. Or vous vous apprêtez à signer un accord sur les retraites complémentaires Agirc et Arrco qui, s'il était mis en oeuvre, aboutirait à pénaliser encore plus fortement les femmes.

Le projet d'accord prévoit que sur les 6 milliards de financement nécessaires, l'essentiel (90 % environ) sera supporté par les salariés et les retraités.

Or, les sacrifices que vous leur imposez seront particulièrement discriminants pour les femmes. Comme vous le savez, malgré 8 lois successives, les femmes en France gagnent toujours 27% de moins que les hommes, tout temps de travail confondu. Or qui dit inégalités salariales, dit faibles pensions de retraites : les femmes ont ainsi des pensions inférieures de 40% à celles des hommes.

Elles ont encore aujourd'hui des carrières plus courtes que les hommes, elles partent en retraite en moyenne plus tard que les hommes (à 62,6 ans dans le régime de base contre 61,9 ans pour les hommes). Toute augmentation de la durée de cotisation exigée pour avoir une pension à taux plein les pénalise donc plus fortement.

De même, la décision de reconduire la sous indexation des pensions pour trois ans encore va toucher plus gravement les femmes retraitées dont la pension s'élève en moyenne à 951 euros brut par mois (1 654 euros pour les hommes). Les femmes handicapées seront encore plus pénalisées. Car elles ont souvent eu une carrière hachée et des emplois à temps partiel. Leurs retraites seront donc très réduites.

Les chiffrages des caisses Agirc Arrco démontrent que réaliser l'égalité salariale en une décennie permettrait d'effacer tout déficit à l'ARRCO jusqu'en 2040 et de réduire de 46 % le déficit de l'AGIRC. Certains syndicats ont donc proposé d'instaurer une cotisation temporaire pour toutes les entreprises dans lesquelles l'égalité femmes-hommes n'était pas effective, de façon à inciter fortement aux comportements vertueux, et à dégager des ressources supplémentaires pour les régimes.

Ainsi, sur les 6,1 milliards de financements prévus dans le projet d'accord, 5,35 milliards sont supportés par les salariés et retraités, 780 millions par le patronat, dont pour lesquels vous avez aussitôt obtenu du gouvernement l'engagement d'une compensation. Les femmes, elles, n'auront pas cette chance !

Aussi, nous vous demandons de rester fidèles aux valeurs que vous portez. Vous pouvez agir pour faire de l'égalité salariale une réalité, Nous comptons sur vous !

Ne signez pas cet accord !